



PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPRENEURIAT POUR L'EMPLOI AU BENIN (FP2E)

Avis de Cotation

DC n° 589.22/PR/ADET/DG/FP2E /IDAF/CE/SD du 22 NOV 2022

Recrutement d'une Compagnie d'Assurance pour la prestation de service d'assurance santé groupe au profit du personnel de FP2E /ADET

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu, dans le cadre de l'accord de Don N°9450-BJ de l'Association Internationale de Développement (IDA) un appui financier pour la mise en œuvre du Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (FP2E). Il envisage d'utiliser une partie du montant de cet appui financier pour effectuer les paiements des Services autres que les Services de Consultants.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (FP2E), il est prévu la souscription d'une police d'assurance santé groupe au profit du personnel de FP2E /ADET et de leurs familles. Le marché est en un seul lot.
3. Les Compagnies intéressées peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de l'ADET sis à Cotonou, Quartier Ganhi, à côté de la Librairie Notre Dame, 4ème étage de l'immeuble COOP, Cotonou, République du Bénin, téléphone : (+229) 53 22 22 22, E-mail : adet.contact@presidence.bj et prendre connaissance de la Demande de Cotation à l'adresse mentionnée ci-dessus, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 mn, le matin et de 14 heures à 17 heures 30 mn, le soir.
4. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :
 - une photocopie légalisée de l'extrait du registre de commerce (pièce essentielle pour l'attribution);
 - une attestation des impôts en original, (pièce essentielle pour l'attribution);
 - une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original valable à la date de dépôt des cotations (pièce essentielle pour l'attribution);
 - l'attestation de non faillite datant de moins de six (06) mois à la date de dépôt des cotations (pièce essentielle pour l'attribution);
 - la photocopie légalisée de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
 - la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

La compagnie devra également satisfaire aux exigences ci-après :

- être une compagnie d'assurance et avoir l'agrément d'exercice de l'activité d'assurance maladie sur le territoire béninois délivrée par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances;
 - justifier d'au moins trois (03) marchés similaires en matière de couverture d'assurance maladie de personnel d'une Unité de Gestion de Projet sous financement extérieur appuyées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de contrats exécutés ou en cours d'exécution (page de garde et de signature) ;
 - avoir l'avis de conformité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
 - disposer d'un réseau efficace et le plus étendu possible de laboratoires, pharmacies, cliniques, hôpitaux, centres de santé, etc. sur toute l'étendue du territoire béninois ;
5. Les cotations seront rédigées en français et devront être déposées le 07/12/ 2022 à 10 heures locales (heure de Cotonou GMT+1) au plus tard à l'adresse ci-dessous constituées d'un (01) original, trois (03) copies physiques et une version électronique sur Clé USB sous plis fermés portant la mention « **Recrutement d'une Compagnie d'Assurance pour la prestation de service d'assurance santé groupe au profit du personnel de FP2E /ADET** ». A n'ouvrir qu'en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui désirent y assister.
6. Votre cotation devra être chiffrée en **Hors Taxe et en Toutes Taxes Comprises** et comportée, en plus des documents demandés au point 4.1. des instructions aux fournisseurs, la description technique proposée pour les items de la présente demande de cotations.
7. Les prestations d'assurance maladie sont à livrer au profit du personnel du projet recruté travaillant au sein de l'ADET sur toute l'étendue du territoire national à compter de la date d'approbation du contrat par l'autorité approbatrice pour une durée d'exécution des prestations d'un (01) an renouvelable deux fois au plus.
8. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au projet à l'adresse ci-dessus à partir de 23/11/ 2022 de 08 heures à 12 heures 30 mn et de 14 heures à 17 heures 30 mn. Les cotations seront ouvertes en présence des représentants des Compagnies présents à l'adresse ci-dessus : Salle de réunion de l'ADET à Cotonou, Quartier Ganhi, le 07/12/ 2022 à 10 heures 30 mn très précises.
Les cotations devront demurrer validness pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de depot des plis.



[Signature]

Frutueux S. AHO

NB : Toutes les pièces devant attester de l'éligibilité et de la qualification exigées doivent être jointes à votre cotation.